

## Fiche de critère pour obtenir un microcrédit

- Être un bon sociétaire et un bon épargnant, c'est-à-dire avoir un compte épargne régulièrement alimenté
- Avoir une bonne renommée concernant les crédits dans le village
- Vouloir investir l'argent du crédit dans une activité génératrice de revenu
- Avoir un foyer où règne l'harmonie
- Avoir une garantie matérielle
- Être membre de la caisse depuis au moins six mois (les personnes ayant déjà obtenu un crédit sont membres de la caisse)
- La durée du crédit varie entre trois et six mois uniquement pour les activités génératrices de revenu
- Le crédit pour l'agriculture est plus difficile à octroyer car les retards de paiement sont plus réguliers.
- Pour un crédit solidaire (c'est-à-dire en groupe), il est nécessaire que tout le groupe se déplace pour demander l'octroi d'un crédit.